Publié le 1er novembre 2026.
www.entreprises-coloniales.fr

AUTOS-TRANSPORT
Yves LEPELLETIER & Cie
Saïgon, 49, rue d'Espagne

Marie Auguste Étienne *Yves* LE PELLETIER, fondateur

Né vers 1905.

Fils de *Marie* Paul William Le Pelletier (Saint-Pierre de la Martinique, 22 novembre 1876-Giadinh, 15 mars 1937) : entré dans les Douanes et Régies de l'Indochine le 22 février 1902, contrôleur principal de 1re classe, et de Marie Augustine Louise Crosnier de Briant.

Cadet de cinq garçons : Félix, employé de commerce, William, contrôleur de la Compagnie français de tramways (Indochine), Georges et Guy (1917-1918).

Élève de l'école Taberd.

Marié à Nguyën Thi Ngau. Dont trois enfants.

Décédé le 30 mars 1937.

Épisode précédent : maison J.-B. Vincent.

Publicité
(*La Dépêche d'Indochine*, 30 juin-18 juillet 1928)
(*L'Impartial*, 29 juin-18 juillet 1928)



AVIS

AUTOS-TRANSPORT

Yves LEPELLETIER & Cie

49 Rue d'Espagne

MM. Yves LEPELLETIER & Cie ont l'avantage d'aviser MM. les Commerçants et le public que sous la domination **AUTOS-TRANSPORT**, ils ont constitué une société ayant pour but l'exploitation des entreprises de transport et de douane **L. DUVAL** (Ancienne Maison **J. B. VINCENT**, 49, Rue d'Espagne) et **AUTOS-TRANSPORT**, 96, Rue d'Ormay.

Le meilleur accueil et la plus grande rapidité seront réservés aux ordres qui leur seront confiés.

Saigon, le 28 Juin 1928.

AVIS
AUTOS-TRANSPORT
Yves LEPELLETIER & Cie
49, rue d'Espagne

MM. Yves LEPELLETIER & Cie ont l'avantage d'aviser MM. les commerçants et le publie que, sous la domination AUTOS-TRANSPORT, ils ont constitué une société ayant pour but l'exploitation des entreprises de transport et de douane L. DUVAL (Ancienne maison J. B. VINCENT, 49, rue d'Espagne) et AUTOS-TRANSPORT, 96, rue d'Ormay.

Le meilleur accueil et la plus grande rapidité seront réservés aux ordres qui leur seront confiés.

Saïgon, le 28 juin 1928.

Étude de Me Emmanuel FAYS, notaire à Saïgon, 93, rue Pellerin

PUBLICATION DE SOCIÉTÉ
(*Bulletin administratif de la Cochinchine,* 1928, p. 2124-2125)

Suivant acte reçu par Me Deshors, ayant substitué Me Fays, notaire à Saigon, et Me Baugé, notaire en la même ville, les 27 et 28 juin 1928.

M. Yves Lepelletier, transitaire, demeurant à Saïgon, Et Mme Jeanne Rivaillon, épouse de M. Eugène Ecail, avec lequel elle demeure à Saïgon, 202, rue Mac-Mahon, de lui assistée et autorisée,

Ont formé entre eux une société en nom collectif ayant pour objet l'entreprise de transports, de consignation et transit en général, et plus spécialement l'acquisition et l'exploitation d'un fonds de commerce d'entreprise de transports à Saïgon, 49, rue d'Espagne, et toutes les opérations se rattachant directement ou indirectement à l'entreprise de transports.

La durée de cette société est de vingt années qui ont commencé à courir le 1er mai 1928 et expireront le 30 avril 1948.

Le siège de la Société est à Saïgon, 49, rue d'Espagne.

La raison et la signature sociales sont « Yves Lepelletier et Compagnie ».

Les affaires et intérêts de la Société sont gérés et administrés par les deux associés avec les pouvoirs les plus étendus à cet effet, M. Écail ayant donné à son épouse l'autorisation de faire le commerce d'entreprise de transports et, en conséquence, de faire sans son assistance toutes les opérations commerciales nécessaires ainsi que tous actes y relatifs. En conséquence, chacun des associés a la signature sociale, mais il ne peut en faire usage que pour les affaires de la Société.

……

Les associés ont apporté à la société, savoir :

M. Lepelletier, une somme de 10.000 piastres en espèces dont 4.000 déjà versées dans la caisse sociale, ci 10.000$ 00

Et Mme Ecail, pareille somme de dix mille piastres qu'elle a versée en espèces dans la caisse sociale, ci 10.000 00

Ensemble vingt mille piastres formant le capital social 20.000 $ 00

En cas de perte des deux tiers du capital social constaté par un inventaire annuel, chacun des associés aura le droit de demander la dissolution de la société dans le mois de la clôture de l'inventaire.

……

Pour extrait :
Deshors.

———————

Par arrêté du gouverneur de la Cochinchine,
en date du 10 novembre 1928 :
(*Bulletin administratif de la Cochinchine,* 1928, p. 3403)

MM. Yves le Pelletier et Cie sont autorisés à construire des bâtiments sur le côté gauche de la route Coloniale, no 1 (rue Mayer), près de la borne kilométrique 1.744 + 800, traverse de Saïgon, à charge par eux de se conformer aux règlements de voirie et aux conditions spéciales suivantes :

1° L'alignement est déterminé par une ligne droite parallèle à l'axe de la route et distante de dix mètres (10 m 00) de cet axe.

(2)…

———————————

Étude de Me FAYS, notaire à Saïgon, 97, rue Pellerin
(*La Dépêche d'Indochine*, 4 novembre 1929)
(*L'Impartial,* 4 et 9 novembre 1929 : idem)

Adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur à Saïgon, en l'étude de Me E. FAYS, notaire, et par le ministère de Me Fernand FAYS, son principal clerc assermenté,

le 19 novembre 1929 à 10 heures du matin

En un seul lot

I. — Du droit au bail d'une parcelle de rizière sise au village de CHI-HOA, canton de Duong-Hoa-Thuong (Giadinh) d'une contenance de 5 ha 5 ha 96 a 09 ca, no 73 du plan, 5e feuille et bornée : au nord-est par le lot no 72 ; au sud-est par la route du Polygone ; au nord-ouest par le Polygone du tir et au sud-ouest par le boulevard de Ceinture.

Consenti pour un durée de 3-6 ou 9 ans qui ont commencé à courir le 1er janvier 1927, au choix du preneur.

Il. — Des constructions édifiées sur le terrain faisant l'objet du bail sus-énoncé, savoir :

Une maison d'habitation à rez-de-chaussée construite en bois, couverte en tuiles, démontable ;

Un grand hangar en bois couvert en tôle ondulée, démontable ;

Diverses constructions en paillotes.

Mise à prix : 1.000 $ 00

PROCÉDURE

Cette vente a lieu à la requête de M. LEFEBVRE, syndic liquidateur, demeurant à Saïgon, 201, rue Legrand-de-la-Liraye, ayant agi en qualité de liquidateur définitif à la liquidation judiciaire de la société Yves Lepelletier et Cie et en exécution d'une ordonnance de M. le juge commissaire de ladite liquidation judiciaire en date du 16 octobre 1929

Nota. S'adresser : Pour visiter sur les lieux, pour tous renseignements chez M. LEFEBVRE, syndic, 201, rue Legrand-de-la-Liraye, et en l'étude de Me E. FAYS, notaire à Saïgon, 97, rue Pellerin, dépositaire du cahier des charges.

———————————

Cercle sportif saïgonnais

———————

Séance du comité du 9 juillet 1930
(*Saïgon Sportif*, 18 juillet 1930)

Trésorerie. — Ne font plus partie du Cercle sportif, à compter du 9 juillet : MM. Lepelletier, William ; Lepelletier, Yves.

———————————

LÉGISLATIVES EN COCHINCHINE

Liste de électeurs qui ont voté dimanche

au bureau de Saïgon
(*La Dépêche d'Indochine*, 3 mai 1932)

2623 Le Pelletier Yves
2624 Le Pelletier Marie Paul [William]
———————————

Cochinchine
La révision des listes électorales
(*La Dépêche d'Indochine*, 18-22 janvier 1934)

À retrancher
Le Pelletier Yves
———————————